Comment libérer de l’espace d’enregistrement

Lorsque vous supprimez un enregistrement, celui-ci est conservé pour une période de 72 heures dans la section Supprimé, ce qui occupe de l’espace dans votre bloc d’heures d’enregistrement. Si votre espace d’enregistrements approche de sa limite et que vous désirez libérer de l’espace rapidement, il vous suffit de **supprimer définitivement** les émissions que vous avez déjà supprimées au préalable.

Voici les étapes pour supprimer définitivement des enregistrements

1. Accéder à vos enregistrements :

    - Appuyez sur le bouton **DVR** de la télécommande.

OU

- Appuyez sur le bouton TiVo de la télécommande et sélectionnez la section **Enregistrement** à l’écran.

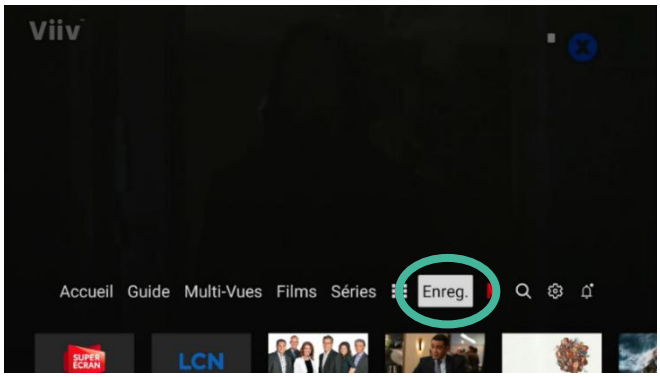

2. <u>Accéder aux émissions supprimées :</u>

    - Accédez à l'onglet **Supprimé.**

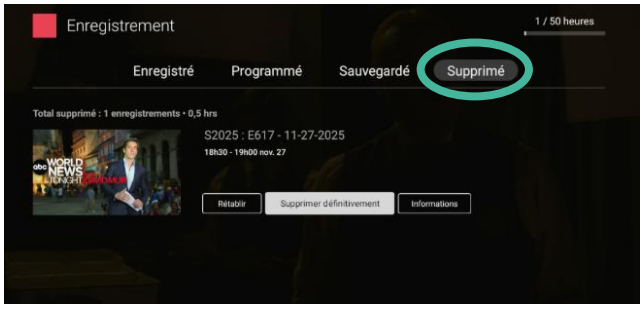

3. <u>Supprimer définitivement une émission :</u>

    Avant d'effacer de façon permanente, assurez-vous de sélectionner le bon enregistrement à supprimer car une fois l'enregistrement supprimée définitivement, **celui-ci ne pourra pas être récupéré**.

    - Sélectionnez une émission à supprimer définitivement dans votre liste.
    - Cliquez sur **Supprimer définitivement.**

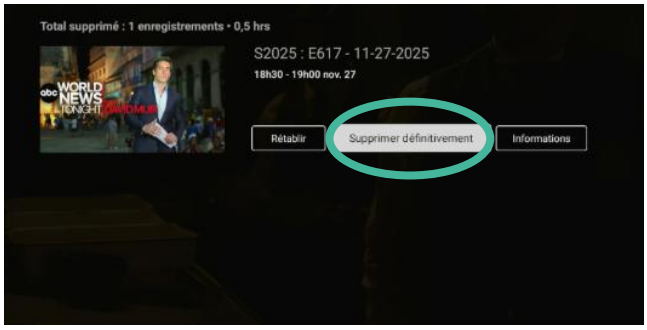

4. <u>Confirmer la suppression :</u>

    - Appuyez sur **Confirmer** pour supprimer définitivement l'enregistrement.

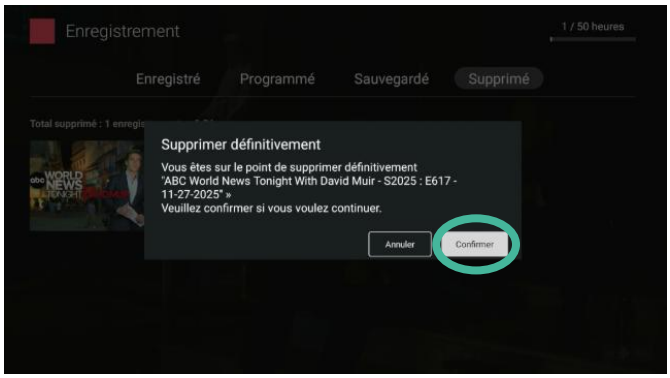

5. Un message de confirmation apparaîtra au bas de l'écran et vous verrez que de l'espace a été libéré dans le coin supérieur droit de l'écran.

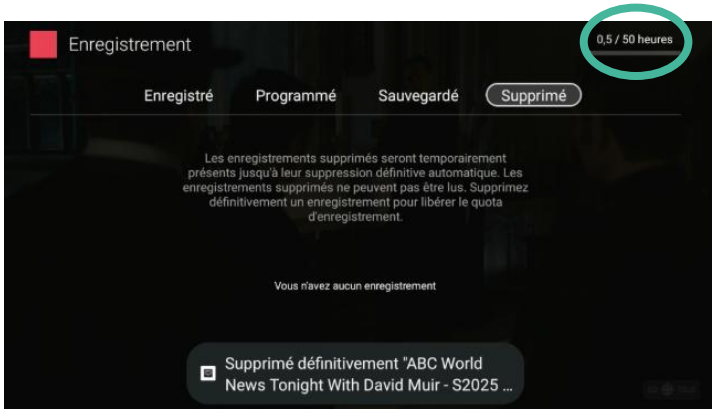

💡 ***Astuce :***

- **Surveillez l'espace disponible :** Vous pouvez voir l'espace libre dans le coin supérieur droit de l'écran

- **Les enregistrements supprimés définitivement ne peuvent pas être récupérés**.

Besoin de plus d'heures d'enregistrement? Il suffit d'augmenter votre nombre d'heures d'enregistrement en ajoutant un bloc d'heures supplémentaires à votre forfait.